



Mairie
9, Place M. RICHARD
31340 LE BORN

05.61.09.32.76
mairie@leborn.fr

PROCÈS-VERBAL RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 5 MAI 2026

L'an deux mille vingt-six, le mardi 5 mai 2026 à 20 heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune de LE BORN, se sont réunis dans la salle de la Mairie, sur convocation d'urgence qui leur a été adressée le 30 avril 2026 par le M. le Maire, Jean-Luc NEGRO, conformément aux articles L. 2121-7, L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Étaient Présents : NEGRO Jean-Luc, DALLA-BETTA Annie, VIALADE Baptiste, CHEVRIER Magalie, GARDELLE Laurent, ASSOULANT Marie-Ange, BODIN Martine, BOUQUET Philippe, CHAIRRUAU Richard, PAULOIN Jean-Louis, POUJOL Marie-France, RICHARD Roland, ROZES Fanny, SVOBODNY Pascal.

Étaient Absents : 0

Procurations : 0

Monsieur VIALADE Baptiste a été nommé secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du conseil municipal du 28 avril 2026 a été adopté à l'unanimité

Ordre du jour

- 1- Election de deux délégués titulaires et un suppléant au Syndicat Intercommunal des Eaux de Villemur-Sur-Tarn.

Questions diverses

- 1- 2026-04-01 Election de deux délégués titulaires et un suppléant au Syndicat Intercommunal des Eaux de Villemur-Sur-Tarn.

M. Le Maire rappelle conformément aux statuts du Syndicat Intercommunal des Eaux de Villemur-sur-Tarn, qu'il convient d'élire, selon les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, 2 délégués titulaires et 1 délégué suppléant, afin de représenter la commune et de siéger au sein du comité syndical.

Lors du précédent mandat, il est rappelé que les délégués titulaires étaient M. Robert SABATIER et M. Jean-Luc NEGRO et le délégué suppléant Mme Magalie CHEVRIER.

Après déroulement de la procédure de vote conformément aux dispositions prévues par le Code Général des Collectivités Territoriales, sont élus :

Mme DALLA-BETTA Annie et M. NEGRO Jean-Luc se proposent d'être à nouveau délégués titulaires, et Mme ASSOULANT Marie-Ange, déléguée suppléante.

Après déroulement de la procédure de vote, sont élus :

Délégués titulaires : Mme DALLA-BETTA Annie et M. NEGRO Jean-Luc

Délégué suppléant : Mme ASSOULANT Marie-Ange

Entendu les résultats de scrutin et après en avoir délibéré, le conseil municipal mandate M. le Maire pour l'accomplissement de toutes les formalités administratives afférentes à la bonne exécution de la présente décision.

QUESTIONS DIVERSES

1/ Accord subvention et autorisation éco-pâturages

Suite au mail du président de l'Occitânerie et aux échanges lors du conseil municipal du 28 avril, la subvention est accordée. Celui-ci propose en contrepartie d'organiser des demi-journées par classe au sein de l'école.

Pour la demande d'éco-pâturage, il est impératif de déclarer les animaux et de respecter une distance de 50 mètres des habitations. Il est demandé au secrétariat de mairie de répondre à cette demande en rappelant les règles en vigueur.

2/ Invitation CBE 20 mai

Une invitation a été reçue pour le Comité du bassin d'emploi (CBE) du 20 mai à 19h, avec la participation de Marie-France Pujol et Roland Richard (suppléant), conseillers municipaux.

3/ Date prochain conseil municipal

La date du 5 juin est proposée pour tenir la prochaine séance du Conseil Municipal. En effet, l'élection des délégués sénatoriaux devrait se tenir ce même jour. À confirmer après le webinaire du 18 mai.

4/ Ecole

La convention orale, initialement favorable avec la commune de Villemur-sur-Tarn, a été bloquée jusqu'à fin juin en raison de la confirmation de la fermeture des classes à Villemur-sur-Tarn.

Le groupe de travail en charge du démarchage à Villemur-sur-Tarn rencontre des difficultés, notamment auprès des crèches, des assistantes maternelles et des MAM. La commune de Villemur-sur-Tarn n'y étant pas favorable pour l'instant.

Une famille vivant à Magnanac inscrira son enfant dès son emménagement au Le Born.

Mme Romero, adjointe déléguée aux affaires scolaires à Villemur, a proposé son aide pour établir un listing des enfants des alentours.

Plusieurs pistes sont envisagées pour dynamiser l'école :

- Rendre le périscolaire plus attractif en proposant des activités variées sur le long terme ;
- Intégrer des prestations comme YakaJouer le mercredi matin.

L'objectif reste de prospecter pour conserver le 4e poste.

Une réunion du groupe école est prévue après le week-end de l'Ascension.

5/ Problèmes réseau

Problèmes techniques de réseau subsistent : un courrier pour une prise de rendez-vous avec un responsable Orange doit être envoyé par courrier recommandée. Et des dysfonctionnements du réseau fibre (Fibre 31) nécessitent une intervention.

Il a été évoqué l'isolement de la ligne de l'école en tant que ligne professionnelle afin d'éviter les coupures.

Le Maire,
Jean-Luc NEGRO

Le secrétaire de séance,
Baptiste VIALADE



A handwritten signature in blue ink, corresponding to the name Baptiste VIALADE mentioned in the text above.